

Dès les commencements, ils furent les amis et les auxiliaires des Français, dans la paix comme dans la guerre.

L'Eglise, dont ils furent l'une des premières conquêtes parmi les peuplades du Nouveau-Monde, n'a jamais eu à déplorer la défection d'un seul Micmac, malgré les scandales des Blancs parfois et les efforts de la propagande protestante.

Le peuple Micmac mérite donc la sympathie de tous les Canadiens et Acadiens français, tant par sa constance et par sa foi profonde que par son caractère singulièrement doux et hospitalier.

C'est pourquoi personne ne sera surpris que les Missionnaires Capucins attachés, depuis quinze ans, à la desserte de la réserve de Sainte-Anne de Ristigouche, et occupés à l'évangélisation de cette tribu, aient eu la pensée de célébrer par de grandes solennités, et par l'érection d'un monument commémoratif, la conversion trois fois séculaire des Sauvages Micmacs.

Ces fêtes rappelleront à tous les magnifiques résultats de l'action civilisatrice de la France et de l'Eglise ; en outre, elles contribueront, on peut l'espérer, à enraciner plus profondément encore les sentiments chrétiens et catholiques dans le cœur du peuple Micmac.

La Mission de Sainte-Anne de Ristigouche semble toute désignée pour être le théâtre de ces solennités. C'est, nous l'avons dit, le siège de la réserve la plus importante et comme la métropole de la tribu des Micmacs.

Voilà, de plus, un siècle et demi bientôt que ce sanctuaire est le rendez-vous traditionnel d'un grand nombre de pèlerins, Micmacs, Canadiens et Acadiens qui, ne pouvant se rendre au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, y viennent offrir leurs hommages à la grande thaumaturge du Canada, patronne spéciale de notre tribu et de la mission de Ristigouche.

En outre, les enfants de saint François, les Capucins en particulier, exercèrent, dès le premier temps de la conversion des Micmacs, un apostolat très actif et très fructueux parmi ces populations sauvages, dont ils surent conquérir l'estime et la sympathie. Qu'il suffise de rappeler le souvenir du séminaire que les Capucins jadis, après la restitution de l'Acadie à la France, en 1632, fondèrent à Port Royal, avec l'autorisation et les fonds du roi de France. Trente enfants Acadiens